

Le 16 mai 1994

Le Général
Chef de l'Etat-Major Particulier

me

- N O T E -

à l'attention de
Monsieur le Président de la République

KV

O B J E T : Votre entretien avec M.Léotard le lundi 16 mai à
17H00. Situation.

1. - Ex-Yougoslavie.

La situation est calme en Croatie mais reste tendue en Bosnie où Serbes et Musulmans multiplient les provocations.

La déclaration sur la Bosnie, publiée le 13 mai à Genève par les ministres des affaires étrangères de Russie, des Etats-Unis et de cinq pays de l'Union européenne, a reçu un accueil défavorable du côté serbe comme du côté musulman.

Cette déclaration avalise les grandes lignes du plan d'action de l'Union européenne ;

- intégrité et souveraineté de la Bosnie,
- clé de répartition territoriale à 51 % pour les Croato-musulmans et 49 % pour les Serbes,
- déclenchement d'un processus de levée progressive des sanctions parallèlement au retrait des forces serbes,
- disponibilité des signataires à participer à la mise en oeuvre du règlement final et à la reconstruction de la Bosnie.

Les ministres ont également demandé la circulation sans obstacle de l'assistance humanitaire et la libération des membres des organisations humanitaires détenus.

Ils ont invité les parties à entamer dans les deux semaines des négociations de fond sous l'égide du groupe de contact, et à conclure un accord sur un arrêt des hostilités pendant une période de quatre mois.

Les Américains se sont finalement rapprochés des positions européennes, en particulier sur le découpage 51%-49%, ce qui a irrité le gouvernement bosniaque

M.Juppé a précisé à nouveau que si les parties laissaient échapper cette nouvelle occasion de cesser les combats, le maintien de nos troupes perdrait son sens.

.../...

2. - Djibouti.

Le Président GOULED demande notre concours pour l'évacuation de 350 ressortissants djiboutiens résidant à SANAA.

Les armées y sont très favorables en raison de l'aide apportée par les autorités djiboutiennes pour l'évacuation de nos propres ressortissants.

Si vous donnez votre accord, l'opération s'effectuera par voie maritime, à part du port d'Hodeidah, dans la journée du 17 mai.

3. - Haïti.

M.Caputo, représentant spécial du Secrétaire Général des Nations unies sera à Paris le 17 mai pour discuter d'une relance de l'action internationale après le vote de la dernière résolution du Conseil de Sécurité. Il devrait notamment évoquer trois dossiers avec M.Juppé :

- le contrôle éventuel de la frontière dominicaine par des observateurs des Nations unies,

- le rôle et les conditions de déploiement de la MINUHA à laquelle la France doit apporter son concours, à raison de 80 gendarmes et 20 policiers. Notre contingent serait investi d'une mission de formation de la police haïtienne, (qui n'est d'ailleurs pas envisageable tant que le Général Cédras et le Colonel François détiennent le pouvoir) et non d'interposition comme le souhaiteraient les Américains,

- l'intervention militaire annoncée par les Etats-Unis en cas d'échec de l'embargo. M.Juppé a récemment précisé à M.Christopher que la France n'envisageait pas dans l'immédiat de s'associer à une opération de force mais que la question devrait être posée à nouveau dans 4 mois.

4. - Rwanda.

La situation n'a guère évolué sur le terrain où combats et massacres se poursuivent.

Le Conseil de Sécurité des Nations unies n'a pu s'accorder jusqu'ici sur le mandat d'une force d'interposition ou de protection des populations dont le déploiement devient urgent.

Le gouvernement sénégalais qui envisage de contribuer à la mise sur pied de cette force nous a demandé de lui fournir 50 véhicules de l'avant blindés (VAB). Cette requête pourra difficilement être honorée compte-tenu de nos propres besoins en Yougoslavie.

5. - Commandant Galopin.

Les honneurs militaires seront rendus à la dépouille mortelle du Commandant Galopin, tué au Tchad en 1975, le mardi 17 mai, à l'Ecole Militaire sous la présidence de Monsieur Léotard. Monsieur Chirac devrait assister à cette cérémonie.

Quesnot
Général QUESNOT